

**Délibération n° 2014-76 en date du 4 septembre 2014 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage procédant à des renouvellements d'inscription et des radiations au sein du groupe cible de l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15 ;

Vu la délibération n° 54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement ;

Considérant tout d'abord, qu'il convient de renouveler l'inscription dans le groupe cible des sportifs sous contrat professionnel pratiquant le basketball, le football, le handball, le rugby et le volleyball, après consultation des ligues compétentes pour ces disciplines ;

Considérant, qu'il convient également de renouveler l'inscription dans le groupe cible d'un sportif inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau pratiquant le ski désigné après consultation de la fédération compétente pour cette discipline ;

Considérant enfin, qu'il y a lieu de procéder à la radiation du groupe cible de sportifs qui ont mis un terme à leur carrière de sportif de haut niveau ou dont le maintien dans le groupe cible n'est plus justifié.

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs sous contrat professionnel dont les noms figurent en annexe 1 à la présente délibération.

**Article 2** : Est renouvelé dans le groupe cible de l'Agence le sportif inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dont le nom figure en annexe 2 à la présente délibération.

**Article 3** : Sont radiés du groupe cible de l'Agence les sportifs dont les noms figurent en annexe 3 à la présente délibération.

**Article 4** : Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n°54 rectifiée, susvisée.

**Article 5** : La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 4 septembre 2014.

Le Président  
de l'Agence française de lutte contre le dopage,

  
Bruno GENEVOIS

**Annexe 1 à la délibération n° 2014-76 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 4 septembre 2014 : renouvellement de l'inscription de sportifs du groupe cible**

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
BASKETBALL	M.	<b>COX</b>	<b>JOHN</b>
BASKETBALL	M.	<b>DA SILVA</b>	<b>PHILIPPE</b>
BASKETBALL	M.	<b>DIOT</b>	<b>ANTOINE</b>
BASKETBALL	M.	<b>GAILLOU</b>	<b>XAVIER</b>
BASKETBALL	M.	<b>GRANT</b>	<b>KENNETH</b>
FOOTBALL	M.	<b>CONGRE</b>	<b>DANIEL</b>
HANDBALL	M.	<b>NANTES CAMPOS</b>	<b>RAUL</b>
HANDBALL	M.	<b>N'GUESSAN</b>	<b>TIMOTHEY</b>
HANDBALL	M.	<b>REBICHON</b>	<b>JULIEN</b>
RUGBY	M.	<b>HAYMAN</b>	<b>CARL</b>
VOLLEYBALL	M.	<b>BARANEK</b>	<b>KAMIL</b>
VOLLEYBALL	M.	<b>CASTARD</b>	<b>LUDOVIC</b>
VOLLEYBALL	Mme	<b>GAUTHIER -RAT</b>	<b>MARION</b>
VOLLEYBALL	Mme	<b>KLOSTER</b>	<b>MYRIAM</b>
VOLLEYBALL	Mme	<b>KRALIKOVA</b>	<b>MAGDA</b>
VOLLEYBALL	M.	<b>LACASSIE</b>	<b>FLORIAN</b>
VOLLEYBALL	M.	<b>PEREZ</b>	<b>IBAN</b>
VOLLEYBALL	Mme	<b>SCHLECK</b>	<b>HELENE</b>
VOLLEYBALL	M.	<b>TERZIC</b>	<b>MILOS</b>
VOLLEYBALL	Mme	<b>VASIN</b>	<b>IVANA</b>

**TOTAL**

**20 sportifs**

**Annexe 2 à la délibération n° 2014-76 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 4 septembre 2014 : renouvellement de l'inscription d'un sportif dans le groupe cible**

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
SKI	M.	DE LE RUE	PAUL HENRI

**TOTAL** 1 sportif

**Annexe 3 à la délibération n° 2014-76 du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 4 septembre 2014 : radiation de sportifs du groupe cible**

FEDERATION	CIV.	NOM	PRENOM
BASKETBALL	M.	ACKER	MAURICE
BASKETBALL	M.	BROWN	GRAHAM
BASKETBALL	M.	GUILLARD	PIERRE YVES
BASKETBALL	M.	RAMSEYER	DAVID
BASKETBALL	M.	REYNOLDS	JR
BASKETBALL	M.	SLAUGHTER	AJ
FOOTBALL	M.	AYITE	FLOYD
FOOTBALL	M.	COULIBALY	OUSMANE
FOOTBALL	Mme	FRANCO	CORINE
FOOTBALL	M.	MAURICE-BELAY	NICOLAS
FOOTBALL	M.	PERQUIS	DAMIEN
FOOTBALL	M.	TRAORE	MAKAN
HANDBALL	M.	ANDJELKOVIC	DANIJEL
HANDBALL	M.	GUILLARD	ROMAIN
HANDBALL	M.	HONRUBIA	SAMUEL
HANDBALL	M.	KRAKOWSKI	NICOLAS
HANDBALL	M.	PESIC	DJORDJE
HANDBALL	M.	POLETTI	MARC
HANDBALL	M.	SULC	ONDREJ
HANDBALL	M.	SUTY	JEREMY
RUGBY	M.	ALGISI	JOACHIM
RUGBY	M.	DEVCIH	LUKE
RUGBY	M.	WESSELS	JOHANNES
SKI	Mme	BARON	ALIZEE
SKI	M.	BERARD	VICTOR
SKI	Mme	BOILLEY	SOPHIE
SKI	Mme	BOLLJET	MARINE
SKI	M.	BOVOLENTA	ARNAUD
SKI	M.	DARRAGON	RODY
SKI	M.	DE LE RUE	XAVIER
SKI	M.	DUFOUR	SYLVAIN
SKI	M.	FILLON - MAILLET	QUENTIN
SKI	M.	LAHEURTE	MAXIME
SKI	M.	MIAILLIER	SYLVAIN
SKI	M.	MIDOL	BASTIEN
SKI	M.	MIDOL	JONATHAN
SKI	M.	RICHARD	CYPRIEN
SKI	M.	ROGER	BRICE
SKI	M.	ROLLAND	KEVIN
SKI	M.	THEOCHARIS	SACHA
SKI	M.	VAULTIER	PIERRE
VOLLEYBALL	Mme	CAMARA	NASSIRA
VOLLEYBALL	Mme	KLOSTER	MYRIAM
VOLLEYBALL	M.	LECOQ	JULIEN
VOLLEYBALL	Mme	RASIC	MILENA

**TOTAL**

45 sportifs